

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Icare SA, en liquidation, Fribourg**
- Décision de dissolution par:* Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg
- Date de la décision:* 14.08.2001
- Echéance de préavis des créances:* **18.11.2004**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Icare SA, en liquidation, à l'att. de Monsieur Beat E. Corpataux, Route du Grand-Pré 26, 1700 Fribourg
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, Notaire  
1701 Fribourg

(02493794)